

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURASSON
SEANCE DU 25 Septembre 2026
N° 20260925-04

Nombres de Membres en exercice : 11 Nombres de présents : 10 Date de convocation : 21/09/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h30, sous la présidence de Céline GINIEIS, Maire.

Sont présents : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Marie-Claude, CULIÉ Francis, GINIEIS Céline, GOLIEZ Xavier GRACIA Julian, GUIRAUD Monique, SEBE Claude, SERRA César, TARU Laurie

Représentés : GULLI Marina par CAMBON Marie-Claude **Excusés** : - **Absents** : -

Secrétaire de séance : TARU Laurie a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes

Vu la délibération N° 20231117-02 du 17 Novembre 2023 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes,

Considérant les travaux énergétiques et de rénovation de la salle des fêtes,

Madame le Maire propose de fixer les tarifs de location suivants :

	Salle (équipée d'une chambre froide)	Salle + cuisine
Habitants et entreprises de la commune	60€	180€
Hors commune	100€	220€

En outre, il sera toujours demandé pour la délivrance des clefs un chèque de caution de 300€, restitué à la remise des clefs si aucune dégradation n'est constatée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la révision des tarifs d'occupation de la salle des fêtes présentée ci-dessus,

PRÉCISE que les tarifs d'occupation de cette salle seront applicables à compter du 1er janvier 2027 et restent gratuits pour les associations du village.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Céline GINIEIS, Maire

